

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 Avril 2019  
**CO 046 DE**

Page 1/2

Etaient présents : Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Jean-François CETRE, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Thierry GUINCHARD, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Alain LABBEZ, Daniel BERTOCCHI, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Bernard LAUBIER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD (arrivée 20h18), Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : François PERRIN (Vice-Président) à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Rémy VIENNET à René BERNARD, Martine PINGAT CHANEY à René MOLIN, Christine CHATEAU à Sylvie REGALDI, Robert MOUGET à Christian COLIN, Christian JAQUIER à Jean-Baptiste BAUD, Clément FORET à Odile SIMON, soit 7 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Pascal DROGREY à Alain LABBEZ, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Lucie JACQUES.

Etaient Excusés : Michel FRANCONY (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Charles VALLET, Jean-Marie BAILLY, Frédéric LAMBERT, Michel FEVRE, Laetitia DOS SANTOS, Anne CHARLET, Françoise WEBER.

Etaient absents : Philippe BRUNIAUX, Anne DE ZAN, André PROST, Jean-Paul BUCHET, Denis BRENIAUX, Roger CHAUVIN, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Sylvain BENETRUY, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Yann PINGUAND, Henri DORBON, Michel BONTEMPS, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain MURCIER.

Convocation faite le : 16 avril 2019

**Objet : Affectation de résultats.**

VU la délibération CO 027 DE du 02 avril 2019 portant sur l'adoption des Comptes Administratifs ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

**- Budget Principal :**

Affectation en section de fonctionnement au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté" la somme de 2 950 189.68 €

Affectation en section d'investissement au compte 001 « déficit d'investissement reporté » la somme de 226 235.13 €

Inscription au compte 1068 « excédent fonctionnement capitalisé » la somme de 226 235.13 €

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94  
Présents : 62  
Votants : 69

-----  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 Avril 2019  
**CO 046 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Affectation de résultats.**

**- Budget Restaurant :**

Affectation en section d'investissement au compte 001 « excédent d'investissement reporté » la somme de 57 725.28 €

**- Budget Annexe "Zones d'Activités Economiques"**

Affectation en section de fonctionnement au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté" la somme de 230 713.07 €

Affectation en section d'investissement au compte 001 « déficit d'investissement reporté » la somme de 223 677.34

**- Budget Annexe "Zones d'Activités Economiques ETHOLE"**

Affectation en section de fonctionnement au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté" la somme de 19 006.60 €

Affectation en section d'investissement au compte 001 « déficit d'investissement reporté » la somme de 84 727.34 €

**- Budget Annexe "SPANC"**

Affectation en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 17 920.35 €

Affectation en section d'investissement au compte 001 « excédent d'investissement reporté » la somme de 22 752.88 €

**- Budget Annexe "Ordures Ménagères"**

Affectation en section de fonctionnement au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté » la somme de 32 633.92 €

Affectation en section d'investissement au compte 001 « déficit d'investissement reporté » la somme de 17 704.61 €

Inscription au compte 1068 « excédent fonctionnement capitalisé » la somme de 17 704.61 €

**- Budget Annexe "Camping"**

Affectation en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 7 454.14 €

Affectation en section d'investissement au compte 001 « excédent d'investissement reporté » la somme de 1 672.98 €

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
**Jean-François GAILLARD**

Michel FRANCONY

